



Challenge Hutois

Patapongistes
5/03/2017

PATAPING ARENA
RUE DES TOMBES, 30
4520 ANTHEIT
*** 6 tables vertes ***

- La compétition, ouverte aux joueurs hors province, débutera à **11h00**, présence des joueurs à l'inscription à 10h30.
- La compétition se joue par équipes de 3 joueurs (maximum 40 points) et compte pour le classement du Challenge Vétérans.
NC=1 - E6=2 - E4=3 - E2=4 - E0=5 - D6=6 - D4=7 - D2=8 - D0=9 - C6=10 - C4=11 - C2=12 - C0=13 - B6=14 - B4=15 - B2=16 - B0=17
- L'inscription se fait soit par équipe soit individuellement, la juge arbitre se chargeant dans ce dernier cas de regrouper les joueurs.
- L'ordre des joueurs doit respecter l'ordre des classements. S'il y a plusieurs joueurs du même classement le choix est libre.
- Les équipes seront réparties en groupes, selon la force cumulée des joueurs. S'il y a plusieurs équipes du même cumul de classement qui se trouvent « au milieu » lors du partage, les équipes dont le 1^{er} joueur est le mieux classé vont dans le groupe supérieur, en cas d'égalités de classement on tient compte du 2^e joueur sinon on tire au sort qui mettre dans le chapeau supérieur.
- Il n'y a pas de finale entre les groupes.
- Dans chaque poule les 1^o joueurs se rencontrent sous forme de critérium et un classement est établi. Il en va de même pour les 2^o joueurs et pour les 3^o joueurs.
- Le classement des trios est établi par addition de la place des trois joueurs. En cas d'égalité les trios seront départagés en considérant uniquement les résultats des joueurs concernés entre eux, au nombre de victoires s'il n'y a que deux trios à égalité, aux victoires, set-avantage et point-avantage si nécessaire s'il y a plus de deux trios à départager.
- Les rencontres se disputent en 3 sets gagnants de 11 points, avec le handicap vétérans (le handicap s'inscrivant en début de set).
- Tout au long de la compétition, les décisions de la juge-arbitre seront sans appel sur d'éventuels points non repris au présent règlement.
- Les inscriptions seront reçues pour le 2 mars au plus tard chez Dominique Croes
34 rue de Loncin 4432 Alleur - 04/246.31.24 - 0477/386.917

dominique.croes@teledisnet.be

Le droit d'inscription est fixé à 5 € par participant.

Il y aura un repas Frites-boulettes ou Frites-Vol au vent au prix de 8€

Réservations auprès de Michel Heinesche 0475/70.70.49 ou

heinesche@msn.com ou michel.heinesche@lap.be